

Cfdt:

s  
gen  
Cfdt:

## « Enseignement supérieur et recherche : un enjeu de société, un enjeu pour la CFDT »

### BIOGRAPHIE DES INTERVENANTS

**JEUDI 4 FÉVRIER 2016**

« ENJEUX ET STRATÉGIES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE »

**10 h 15 – 12 h 00**      **Table ronde n° 1 : « Bilan et impact de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 dite “Enseignement supérieur et Recherche 2013” : regards politiques »**

#### INTERVENANTS INVITÉS :

**Dominique Gillot** est sénatrice du Val-d'Oise depuis 2011, secrétaire de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication dont le champ de compétences recouvre principalement l'éducation (enseignement scolaire, agricole, technique, supérieur), ainsi que la recherche, la culture, la communication (presse, télévision, nouveaux médias), la francophonie, le sport, la jeunesse et la vie associative. Elle a été dans ce contexte rapporteure au Sénat de la loi dite « Enseignement supérieur et Recherche 2013 ». Un texte d'une grande technicité, avec plus de cent articles, qui balaie une large palette de sujets, et dont elle détient une vision d'ensemble qu'elle pourra nous exposer.

**Brigitte Pradin** est aujourd'hui directrice de l'Institut national universitaire Champollion. Elle a exercé de nombreuses responsabilités politiques (Vice-Présidente du Conseil des Etudes et de la Vie universitaire de l'université Paul Sabatier, chargée de Mission « Réseau des Sites » auprès de la Présidence de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées pour les sites universitaires de proximité). Elle a participé à plusieurs commissions d'expertise pour l'enseignement supérieur. Ses responsabilités électives exercées sont nombreuses. Elle a piloté la délégation Sgen-CFDT au CNESER, où elle a été élue en 2011, a été membre du Secrétariat fédéral du Sup du Sgen-CFDT jusqu'en 2014, et a suivi pour le Sgen-CFDT l'élaboration de la loi ESR. Son regard sera d'un grand apport à cette table ronde.

**Jean-Richard Cytermann** est chef du service de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche depuis le 1<sup>er</sup> février 2014 après avoir été responsable des groupes « recherche » et « enseignement supérieur ». Il a occupé différentes fonctions de chef de service dans les directions de l'enseignement supérieur puis de la DGRI. Il a également été directeur de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), Directeur adjoint du cabinet de Geneviève Fioraso depuis mai 2012. Il a amplement contribué à la rédaction de la Loi ESR. Au regard de son rôle dans l'élaboration de cette loi et dans la mise en œuvre de celle-ci, son intervention constituera à n'en pas douter un témoignage précieux. Il est par ailleurs membre du conseil scientifique de l'Institut de Recherche, d'Études et d'Animation (IREA).

**13 h 30 – 15 h 30      Table ronde n° 2 : « Perspectives et stratégies pour l'ESR : regards d'experts »**

**INTERVENANTS INVITÉS :**

**Sophie Béjean** est présidente du comité pour la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (comité Stranes) depuis 2014. Présidente de l'université de Bourgogne de mai 2007 à mai 2012, elle a fondé et présidé le PRES Bourgogne Franche-Comté. Avec ses partenaires de Franche-Comté, elle a créé l'université fédérale Bourgogne Franche-Comté sous forme d'une association de préfiguration. Elle a présidé, de décembre 2010 à juin 2012, la commission des moyens et des personnels de la CPU (Conférence des présidents d'université). Ses nombreuses missions à l'université de Bourgogne et au niveau national, en recherche en particulier, lui donnent une expertise forte en matière de stratégies relatives au développement de l'ESR.

**Bernard Pouliquen**, vice-président du conseil régional de Bretagne, en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de la transition numérique. Il a mené la réflexion sur la mise en place d'un schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne, et a été un acteur actif, pour la partie Europe, de la mise en place de la S3 (smart specialisation strategy) placée aujourd'hui au cœur des discussions sur les stratégies d'innovation et d'investissements publics émanant des pays et régions. Les enjeux et les stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche autour de l'amélioration du maillage territorial, de sa mise en place pour des formations répondant aux besoins particuliers d'un territoire, des financements européens de la recherche, la question des initiatives d'excellence, des regroupements d'établissements, etc., font de lui un témoin important pour notre table ronde consacrée aux stratégies.

**Pierre Mutzenhardt**, président de la commission Recherche et Innovation de la Conférence des présidents d'université (CPU) et président de l'université de Lorraine depuis 2012, a d'abord été vice-président du conseil scientifique de l'université Henri Poincaré (2007-2011) et a eu également un parcours à l'international comme chercheur invité au National High Magnetic Field Laboratory aux États-Unis. Il a exercé plusieurs mandats comme membre du conseil économique et social de Lorraine depuis, membre du bureau du groupe d'études en résonance magnétique, et comme expert pour l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé. Son regard d'expert sur les politiques de la recherche permettra d'enrichir le débat lors de cette table ronde consacrée aux perspectives pour l'ESR.

**Jean-Pierre Korolitski**, directeur de programme Centres d'excellence au Commissariat général à l'investissement. Le commissaire général à l'investissement est chargé de veiller, sous l'autorité du Premier ministre, à la cohérence de la politique d'investissement de l'État. Le témoignage de Monsieur Korolitski en matière de perspectives et de stratégies pour l'ESR sera particulièrement éclairant concernant les conceptions que l'on peut avoir autour de la notion d'excellence (PIA, etc.).

**16 h – 17 h 30**

**Table ronde n° 3 : « La CFDT et son rôle dans l'ESR face aux enjeux de société : regards syndicaux »**

**INTERVENANTS INVITÉS :**

**Marie Leprêtre** est secrétaire générale de la CFDT Essonne et membre du bureau de l'union régionale interprofessionnelle (URI) CFDT d'Île-de-France. Elle est mandatée CFDT au CESER et notamment en charge du dossier Paris-Saclay. Elle pourra apporter son regard syndical sur la recherche dans le domaine des entreprises, en apportant des analyses sur certaines mesures gouvernementales ou plans du gouvernement en la matière.

**Françoise Girod-Chomel**, CFDT, exerce au Centre national d'études spatiales (CNES), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), en charge d'élaborer et de proposer au gouvernement français le programme spatial français et de le mettre en œuvre. Le CNES dispose d'un budget de 2,073 milliards en 2015 incluant 859 millions pour l'Agence Spatiale Européenne). Elle est élue CFDT au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la recherche (CNESER) depuis 2014, pour le collège des EPIC. Cette expérience riche lui permettra de nous apporter un regard sur la recherche dans ce domaine, sur les priorités en matière de financements, et les problèmes posés au niveau des investissements aujourd'hui dans la recherche publique (grands défis de l'avenir, préservation de la biodiversité, etc.).

**Bruno Lamour**, secrétaire général de la Fédération de la formation et de l'enseignement privés (FEP) CFDT. Cette fédération concerne tous les personnels des établissements privés d'enseignement et les formateurs des organismes de formation privés, et défend un projet de société plus juste dans laquelle chacun, sans distinction aucune, puisse trouver sa place et vivre dignement. Elle est en lien avec les organisations syndicales européennes et mondiales, et propose un syndicalisme comme lieu de contre-pouvoir, et outil essentiel de réflexion et d'action pour y parvenir. Ce point de vue apporté sur la pédagogie et la recherche viendra illustrer le rôle que doit jouer la CFDT face aux enjeux de société dans ce domaine.

**VENDREDI 5 FÉVRIER 2016**

**« CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS »**

**9 h 30 – 11 h**

**Table ronde n° 4 : « La réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur : focus sur la pédagogie »**

**INTERVENANTS INVITÉS :**

**Alexandre Leroy** a été élu président de la Fédération des associations générales étudiantes (Fage) en 2014. Il a été reconduit à cette fonction à la rentrée 2015. Il a été élu vice-président de la FAGE en septembre 2012, et premier vice-président chargé des questions liées à la démocratie étudiante en septembre 2013. Il apportera à la table ronde le point de vue de cette organisation représentative des étudiants au CNESER (5 sièges), très active institutionnellement, notamment pour la promotion de la pédagogie dans le Supérieur. La FAGE a en effet mené au cours de l'année 2015 un ensemble d'ateliers de réflexion en la matière, notamment sur l'évaluation des formations.

**Guy Bories** est le vice-président de l'Association nationale pour l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (Anasup), qui a pour objet de constituer un réseau de centres de formation d'apprentis (CFA) dans l'enseignement supérieur, afin de promouvoir l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, de favoriser par l'apprentissage la professionnalisation des formations, de contribuer au développement des formations en adéquation avec les besoins des entreprises et les politiques régionales, et enfin, de faire de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur une voie de formation et d'insertion professionnelle accessible à tous. Il est aussi directeur du CFA Universitaire d'Evry-Val-d'Essonne qui regroupe plus de 2 000 apprentis. Son expertise en matière pédagogique sera éclairante.

**Jean-Philippe Cassar** est professeur à l'université de Lille - Sciences et Technologies, et secrétaire fédéral du Sgen-CFDT, pour lequel il a exercé des responsabilités d'élu Sgen-CFDT, tant nationales que locales. Son témoignage s'appuiera sur une expérience qu'il a acquise à tous les niveaux depuis plusieurs années, tant dans des conseils d'établissements qu'au Conseil National des Universités, au Comité technique universitaire. Son témoignage sera essentiel.

**11 h 30 – 13 h**      **Table ronde n° 5 : « Les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche : focus sur les fonctions supports »**

**INTERVENANTS INVITÉS :**

**Myriam Marcil** est directrice du Service commun de Documentation de l'université de Poitiers. Son expertise nous montrera combien aujourd'hui, les personnels et les moyens dédiés aux services de documentation dans les établissements sont utiles et indispensables à la mise en place de conditions les plus propices à la réussite étudiante. Les SCD servent ainsi à la double mission des universités, l'enseignement et la recherche, assurant un appui à la recherche dans les laboratoires, mais également à la pédagogie. Son témoignage pourra nous éclairer sur de grands dossiers d'aujourd'hui tels que le e-learning, les learning and teaching centers, etc.

**Amine Amar**, inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (IGAENR), a occupé des fonctions de conseiller technique à l'éducation auprès du Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Il a par ailleurs été directeur général des services au conseil départemental de l'Essonne et de l'université Rennes 2. En 2007, il est nommé magistrat de chambre régionale des comptes. En 2014, il est nommé sous-directeur en charge de la gestion des enseignants-chercheurs au MENESR. Son expertise dans l'institution lui permettra de nous livrer un témoignage précis sur les enjeux relatifs aux personnels de l'ESR.

**Guillaume Houzel**, directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires depuis avril 2014. Il était, depuis mai 2012, conseiller social et vie étudiante, culture scientifique au cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Geneviève Fioraso. Il a occupé auparavant la direction du développement du Pres Sorbonne Paris Cité, pendant deux ans. De 2001 à 2005, Guillaume Houzel a été directeur de cabinet de l'adjoint au maire de Paris chargé de la vie étudiante. Il est ensuite conseiller de Bertrand Delanoë, sur les questions d'enseignement supérieur notamment, jusqu'en 2010. Sa connaissance fine de la Loi ESR, et ses fonctions de directeur du CNOUS, lui apportent une expertise précieuse sur les conditions optimales à mettre en place au service de la réussite étudiante.